

AVIS D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC, est par la présente, donné par la soussignée greffière de la Ville de Louiseville :

QUE, lors de la séance ordinaire du lundi 8 février 2016 à 19h30, le conseil municipal de la Ville de Louiseville statuera sur les démarches en dérogation mineure pour le dossier ci-dessous mentionné. Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à la demande de dérogation mineure décrite ci-après :

ADRESSE CIVIQUE : 41-43, 3^e Avenue; Numéro de matricule : 4824-41-6448;

RÉFÉRENCE CADASTRALE : Le lot 4 019 973 du cadastre officiel du Québec

OBJET DE LA DEMANDE : Demande de dérogation mineure dans le but de régulariser l'implantation du bâtiment principal par rapport à la marge de recul avant minimale requise par le règlement de zonage no. 53, article 42 et la grille de spécifications pour la zone 152, pour un usage résidentiel bi familial :

- Marge de recul avant minimale autorisée : **6,0 m**
- Marge de recul avant minimale demandée : **5,4 m**

Fait et signé à Louiseville
Ce 20^e jour du mois de janvier 2016

Maude-Andrée Pelletier
Greffière